

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
six mois - 14  
un an - 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et reçoit les annonces, à Paris, chez M. LAFITTE-BULLIEN, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces des villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX. 9 JUIN 1868.

### Bulletin politique.

Dans les feuilles anti-prussiennes de l'Allemagne, on trouve, à l'état permanent, l'assertion que c'est la Prusse qui est actuellement le trouble-paix de l'Europe et que la France, au contraire, ne demanderait pas mieux que de poursuivre une politique pacifique, si l'attitude du cabinet de Berlin le permettait.

Tel est le commencement d'un article de la Gazette de la Croix qui ne reproduit le langage des journaux de l'Allemagne du Sud que pour le réfuter. Quant à nous, nous trouvons l'appréciation relative à la France très-vraie, tandis que la phrase qui concerne la Prusse nous paraît exagérée.

Les journaux anglais font remarquer qu'après les correspondances moscovites, la Russie semblerait avoir fait un pas en avant dans l'Asie centrale. Ils ajoutent avec une visible satisfaction que le poignard du cosaque s'ébrèche contre le fanatisme mahométan.

La situation n'en est pas moins très-incertaine en Boukharie, où s'est formé un puissant parti contre l'emir. Or, les Russes ne manquent jamais, comme on sait, d'exploiter l'animosité des beks. Les journaux de St-Petersbourg publient d'ailleurs la dépêche suivante :

L'aide-de-camp-général, Hauffmann, gouverneur-général de Turkestan, s'est mis en marche le 17 mai, avec 36 compagnies d'infanterie et 4,000 Cosaques sur Samarcande où sont réunies une armée boukare de 5,000 hommes et une armée alghane de 30,000 hommes.

Ce télégramme, s'il se confirmait, pourrait donner à réfléchir aux Anglais. Depuis longtemps, on a dit que, fatalement, l'Angleterre et la Russie se rencontreraient dans les Indes-Orientales, et que c'est aux portes d'une ville afghanistane que se jouerait la puissance coloniale des deux peuples. Le gouvernement de St-Peters-

bourg tâche d'étendre ses possessions du côté de l'Indoustan, tandis que le gouvernement britannique s'efforce d'arriver jusqu'au Turkestan. Bien que l'Anglais soit encore loin de Samarcande et le Russe de l'Hérat, l'Asie, entrant de plus en plus dans la sphère des intérêts européens, doit attirer l'attention des hommes politiques.

Il est probable que jeudi prochain le ministère anglais fera connaître au Parlement les mesures qu'il a l'intention de prendre en vue d'un appel au pays. Un journal irlandais prétend que le secrétaire de l'intérieur proposera un bill tendant à faciliter l'inscription électorale pour l'année courante.

J. REBOUX.

### LA LOGIQUE.

Les coups d'Etat économiques sont jugés aujourd'hui. Après une expérience de huit années, le Corps législatif a compris que le pouvoir personnel, et ce qui concerne les traités de commerce, n'assurait pas toujours le bonheur de la nation. La minorité a été presque une majorité ; en tout cas, on peut affirmer que les électeurs tiendront compte aux députés du vote du 20 mai.

Les mandataires du pays, qui, sans distinction d'opinions politiques, ont repoussé l'ordre du jour sur l'interpellation relative aux conséquences du régime économique de la France, peuvent avec raison affirmer qu'ils savent à certains moments défendre nos libertés publiques.

Il y a pourtant un contraste étrange ; certains députés sont disposés à ce que les traités de commerce soient discutés devant le Corps législatif et ils oublient que les libertés politiques peuvent seules assurer la société contre certaines convulsions.

La liberté de la presse assure à tous un contrôle constant des actes du pouvoir. Le droit de réunion ne laisse aucun fait politique ou social sans discussion.

Pourquoi ne pas être logique, être libéral sur un point, rétrograde sur d'autres ? Pourquoi sanctionner de ses votes les expéditions lointaines, les budgets écrasants de la guerre et de la marine ? Pourquoi accepter un patronage officiel, pourquoi ne pas nettement se poser sur le terrain de la liberté et de la responsabilité ?

Soyons logique, le pouvoir ne peut être

fort qu'en suivant les aspirations de la nation, et les mandataires du pays doivent conserver vis-à-vis du gouvernement une entière indépendance. Le courant se porte vers la restitution de nos libertés aussi bien sous le rapport politique que sous le rapport social, et quoiqu'il vaudra le remonter sera emporté par le flot.

(Moniteur industriel.) ALEX. DURANT.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le directeur du Journal de Roubaix.

Paris, le 8 juin 1868.

Le Moniteur a publié le texte des circulaires du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice aux procureurs généraux, datées la première du 3 juin et la seconde du 4 juin. Ces circulaires, qui sont le commentaire officiel de la loi nouvelle, s'inspirent des préoccupations qui ont dicté les discours des orateurs du gouvernement lors de la discussion publique : d'un côté, le besoin de rassurer le parti conservateur par l'exposé des mesures restrictives et des pénalités diverses conservées contre la presse, de l'autre, le désir de montrer des intentions libérales et d'affirmer le caractère progressif des réformes votées.

Les deux ministres ont cependant bien soin de préciser l'étroite solidarité qui doit exister entre la magistrature et les préfets ; cependant, entre autres choses dignes de remarque, il faut constater que les procureurs généraux pourront, s'ils le jugent convenable, dans un cas grave, commencer de leur chef des poursuites contre les journaux, tandis qu'un préfet ne peut adresser à un journal un simple communiqué sans le soumettre au ministre, ainsi que l'article qui le provoque. M. Pinard se prépare là une dure besogne et d'utilité bien minime. Les préfets sont en général hommes assez expérimentés pour qu'on puisse leur confier la responsabilité de leurs communiqués. Nous émarquons aussi que M. Baroche prend soin de défendre la magistrature contre les reproches qui lui ont été adressés dans la Chambre et il affirme que le gouvernement ne demandera aux juges que des arrêts motivés, logiques, impartiaux.

De même que M. Pinard déclare que l'expérience seule permettra d'établir une réglementation pour les questions de détails, de même nous croyons que l'usage seul nous fera connaître les avantages et les inconvénients de la loi nouvelle ; mais, dès à présent, il est certain, comme nous

avons eu déjà l'occasion de le constater, que le nouveau régime sera plus profitable à la presse départementale qu'à la presse parisienne.

La séance de samedi au Corps législatif a été marquée par une sorte d'altercation entre M. Rother et M. E. Olivier. Des mois aigres et des allusions mordantes ont été échangées.

Cette altercation s'est renouvelée au commencement de la séance d'aujourd'hui entre MM. Olivier et Latour-Dumoulin et M. Pinard qui, naturellement, ne pouvait accepter sans répondre la qualification de ministre de parade. Il a eu en même temps, me dit-on, déclaré qu'il n'y avait aucun dissentiment entre les ministres.

Il paraît que M. Rouher, en parlant des élections générales, avait dit qu'elles se feraient dans un temps prochain et non pas l'année prochaine comme l'avait imprimé le Moniteur. Une explication a été présentée par lui au début de la séance.

Le petit Moniteur, devançant le grand Moniteur, publiait dès samedi soir le décret qui convoque les électeurs de la Somme pour les 28 et 29. M. D'Estournel sera nécessairement élu, puisqu'il reste seul candidat.

On cause beaucoup dans le monde politique du voyage du prince, Napoléon, et quelques uns veulent absolument qu'il soit chargé d'une mission. Mon humble avis est que le prince, ne pouvant prendre part aux affaires politiques intérieures, fait pour son propre compte de la politique extérieure qui n'engage pas le gouvernement.

Le marquis d'Andelarre a été nommé rapporteur du projet de loi sur un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1868. Il y aura eu ainsi deux lois du contingent votées dans cette session ; cela tient tout simplement à ce que la loi militaire ayant subi un ajournement, il n'en avait pas été voté à la dernière session.

Le Constitutionnel veut bien se donner la peine de nous apprendre que M. Haussmann ne viendra pas défendre son administration devant le Corps législatif. — Nous devons savoir gré au journal de la rue de Valois de nous avoir donné cette leçon constitutionnelle.

Il existe un document dont malheureusement il est probable que nous n'aurons jamais connaissance : il s'agit du rapport détaillé que, d'après l'International, M. Wurm, président de la police de Berlin, vient d'adresser au roi Guillaume. M. Wurm est venu à Paris ; il a étudié les

On a fait un peu de bruit de l'arrivée de M. de Bismarck en France, et l'on a dit que le grand homme allait se rendre à Paris. Mais, en réalité, M. de Bismarck n'est pas allé en France, et il n'y va pas non plus. Ce qui est certain, c'est que le grand homme a écrit une lettre au président de la République, dans laquelle il lui expose ses idées sur la situation de l'Europe. Cette lettre est très-intéressante, et elle mérite d'être lue par tous ceux qui s'intéressent à la politique internationale.

Aujourd'hui a dû avoir lieu chez Herz l'assemblée des adhérents à la Ligue de la Paix, présidée par le Maire de Mulhouse, M. Jean Dollfus.

C'est seulement demain que la Cour part pour Fontainebleau. Comme l'Empereur doit, dans une dizaine de jours, se rendre au camp de Châlons, il n'y aura pas de sergents d'invitations. C'est une pensée d'économie qui a inspiré cette résolution.

Parmi les modifications dont on parle pour le personnel diplomatique, on persiste à annoncer la nomination de M. de La Guéronnière comme ministre de France à Bruxelles ou à Berne.

L'administration de la ville est toujours en querelle avec plusieurs journaux au sujet de l'arbitraire qui préside au choix des noms donnés aux rues et les communiqués pleuvent dru sur les journaux. Il est vrai que l'administration fait des choix singuliers ; ainsi elle a donné à une rue le nom de M. Henri Chevreul ; c'est sans doute en l'honneur du sénateur, préfet de Lyon.

Samedi soir, le Théâtre Français fêta le 262<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Corneille. — M. Cornille, député, récemment décoré, assista à la représentation.

C'est lord Hastings qui a gagné le grand prix de Paris hier au bois de Boulogne. Le cheval vainqueur est The Earl (Le Comte). Ce lord Hastings est celui dont on avait dit à tort qu'il s'était brisé la cervelle après s'être ruiné en Paris au dernier Derby. La nouvelle était fautive.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 10 JUIN 1868.

— 17 —

LE

## JEUNE DOCTEUR

SECONDE PARTIE.

VII

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 7 juin 1868.)

Adeline était revenue de l'église depuis un quart d'heure. Elle marchait de long en large dans le salon de son père, et semblait en proie à une inquiétude extrême. De temps en temps, elle levait au ciel ses yeux désolés, poussait un profond soupir, puis recommençait sa promenade machinale, comme si elle lutait péniblement contre des pensées qui venaient l'assaillir malgré elle.

En revenant de l'église, Adeline avait

vu le notaire sortir de la maison des Valkiers. L'éclat de la joie triomphante qui rayonnait sur son visage et surtout son costume solennel avait frappé la jeune fille de M. Heuvels d'étonnement.

Elle découvrit son visage, regarda en tremblant ses mains humides, et dit : — Des larmes ! Oh ! cachons ces signes de tristesse. Je ne puis pas pleurer ; il faut que je paraisse gaie. ... Sourire avec une angoisse mortelle dans l'âme !

Elle essaya en effet de donner à son visage une expression de contentement ; mais elle n'y réussit pas de manière à déguiser ce qu'elle ressentait intérieurement. Pendant un instant, un triste sourire de dessin sur ses lèvres ; mais bientôt ses traits se détendirent, et elle retomba dans d'amères réflexions.

— J'ai promis à mon père de renier mes amis, d'effacer leur nom de mon souvenir, de ne plus penser à eux ni à lui. Vous savez, ô mon Dieu, si ces promesses étaient sincères.

Tout à coup une étincelle de fierté et de confiance s'alluma dans ses yeux ; et elle secoua affirmativement la tête ; mais la confusion couvrit ses joues d'un vif incarnat ; et, reculant d'un pas, elle dit avec un soupir d'effroi : — Toujours cet égarement de mes sens ! Je veux lutter contre lui, contre son souvenir, et mon pauvre cœur bat de joie à la seule pensée qu'il souffre les mêmes peines que moi. ... Elle resta quelques instants absorbée dans ses réflexions silencieuses. Puis elle reprit, en s'interrogeant elle-même : — Que dois je faire ? Quel est mon devoir ? Cette éternelle dissimulation me remplit de crainte. Oh ! je voudrais tout

dire à mon père, lui demander pardon et lui promettre de lutter contre moi-même jusqu'à ce que je triomphe enfin de ma faiblesse. ... Je maigris ; mes joues perdent la fraîcheur de la santé ; ma touche peut bien mentir, mais mon visage ne ment pas, lui. Sans cette pâleur sans cette maigreur maudites, mon père lui-même ne pourrait soupçonner que je suis moins gaie depuis la rupture de cette vieille amitié. Il rentrera dans une heure ; j'irai me promener un peu au jardin et je donnerai du mouvement ; mes joues seront plus colorées. ... Elle s'assit près de la table, presque consolée, et garda quelque temps le silence, les yeux fixés sur le plancher. Puis, répondant à une question qu'elle se posait intérieurement, elle reprit : — En effet, ce sont de vaines pensées. Que les Valkiers aillent tous les jours chez le notaire, qu'est-ce que cela prouve ? Il faut bien qu'ils aillent quelque part, et qu'ils causent avec quelqu'un. Cette pauvre Françoise, chaque fois que je la rencontre, me regarde d'un air si triste, que j'en ai pitié. ... La jeune fille, mécontente d'elle-même, secoua la tête avec dépit et se leva de sa chaise. — Je suis bien malheureuse ! dit-elle. Que peut ma volonté contre un serment si fort ? A peine ai-je résolu de repousser de toutes mes forces l'image qui me poursuit, qu'elle apparaît plus distincte devant mes yeux. Ne pourrai-je donc jamais surmonter ma tristesse ? Ah ! j'espère bien. ... Le trot d'un cheval et un bruit de roues se firent entendre sur la route ; les carreaux tremblèrent dans leur châssis.

— Qu'entends-je ? demanda Adeline toute surprise, une voiture, ciel ! c'est peut-être mon père qui revient ?

Elle s'empressa de se frotter les joues avec un mouchoir afin de dissimuler sa pâleur et s'efforça de prendre un air de gaieté.

Au bout d'un instant, son père entra dans la chambre. Il marcha droit à la cheminée, où couvait un feu dormant, tira une chaise à lui et dit en se chauffant, sans regarder sa fille :

— Adeline, il fait froid, mon enfant. Ce vilain mois de mars est bien le plus mauvais de l'année pour un médecin de village. Il neigera aujourd'hui ; ce froid humide m'a pénétré entièrement. Le chemin qui mène à la ferme de la Croix est impraticable pour les voitures ; il m'a fallu faire plus d'une demi-lieue dans la boue des chemins de traverse. ... La jeune fille s'approcha du foyer, mit du charbon dans le feu et s'empressa de le ranimer. — Voyez, mon père, dit-elle, pendant qu'elle prenait ses soins, vous serez réchauffé bientôt. Pourquoi n'avez-vous pas remis à demain votre visite à la ferme de la Croix ? Vous m'avez dit vous-même que la maladie du fermier n'avait aucune gravité. — Oui, Adeline, répondit le docteur en soupirant, vous avez raison : le fermier est hypocondre et s'imagine à tout moment que sa vie est menacée. Ah ! qui aurait pu prévoir, Adeline, que ma vieillesse serait condamnée à une vie aussi pénible ? Tant que mon corps le supporte, c'est peu de chose ; mais je commence à sentir que mes forces diminuent. A force de courir jour et nuit par tous les temps,

je pourrais bien attraper une maladie. Que Dieu me preserve de ce malheur, ce serait un triomphe complet pour mes ennemis ! Je deviens vieux ! Cette lutte fatale durera donc jusqu'à la fin de ma vie !

En prononçant ces dernières paroles, la voix du docteur était si plaintive, qu'Adeline, profondément émue, lui prit la main et lui dit avec l'accent de la plus tendre pitié :

— Ayez courage, mon père ; tout votre chagrin cessera bientôt : les Valkiers se disposent à aller demeurer à Anvers.

— Oui, ils en parlent toujours. C'est une ruse, Adeline, au moyen de ce départ annoncé d'avance, Adolphe entretient les regrets des gens simples. Vous ne croyez pas non plus, Adeline, que les Valkiers quitteront notre village de sild ?

— Barbe, notre servante, l'a entendu dire chez le bûcheron, mon père. C'est madame Valkiers elle-même qui a dit qu'elle ne resterait plus longtemps au village.

Le docteur secoua la tête et demanda avec un sourire de doute : — Vous semblez souhaiter ce départ, Adeline ? Ne vous trompez-vous pas ? Est-ce bien sincère, ce que vous dites ?

Blessée par cette supposition, la jeune fille répondit avec une explosion soudaine :

— Vous doutez que je souhaite sincèrement ce départ, mon père ? Je le demande à Dieu dans toutes mes prières ! Croyez-le, car c'est la vérité, je regarderais comme un bienfait du ciel ! L'expression de son visage était si angustieuse et ses yeux brillant d'un si vif éclat, que son père la regarda avec surprise et s'efforça de deviner quelle était